

# FORMATION SST

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

**PHYSICARE**  
*by Christophe Bastien*

Effectif : 4 pers. minimum  
- 10 pers. maximum

### OBJECTIFS



- Donner au salarié les compétences pour dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail

### PROGRAMME



- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime

### MÉTHODE & MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Interactions constantes entre les participants et le formateur
- Ateliers de manipulations (mises en situation)
- Études de cas
- Mannequin & défibrillateur

### PROFILS INTERVENANTS



- Formateur SST certifié, à jour de ses obligations par l'INRS



### FORMATION VALABLE 2 ANS

**Maintien et actualisation des compétences obligatoire tous les 24 mois**

Une obligation pour l'employeur

Circulaires de la C.N.A.M.T.S, référencées CIR-32-2010 du 3 décembre 2010

PHYSICARE - SARL au capital de 53 000 € - Siret : 499 590 420 R.C.S Paris  
17, rue de l'Arrivée 75015 Paris - Téléphone : 06 60 69 49 82 - Internet :  
[www.physicare.fr](http://www.physicare.fr) - Email : [info@physicare.fr](mailto:info@physicare.fr)



**PUBLIC**

Tout public



**PRÉ-REQUIS**

Aucun pré-requis



**DURÉE**

14h soit 2 jours



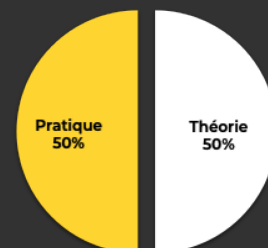
**ÉVALUATION**

Évaluation continue :  
QCM, mises en situation



**VALIDATION**

Remise d'une  
attestation de fin de  
formation et d'un  
certificat SST délivré  
par l'INRS valable 2  
ans



Scannez-moi !

Mise à jour le 15/03/2021